

# Emmanuel Macron ordonne un plan massif de scanners anti-drogue

ÉCRIT PAR [LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM](http://LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM) / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

30 janvier 2026



Lors d'une réunion restreinte de la cellule interministérielle de lutte contre le narcotrafic qu'il a présidée jeudi 29 janvier à l'Élysée, Emmanuel Macron a exigé une « *mobilisation totale et beaucoup plus massive* » dans les Antilles, région identifiée comme un front critique. Le chef de l'État, s'est appuyé sur le bilan inquiétant de 2025 et a demandé un « *plan douanes massif* » qui inclut un déploiement sans précédent de scanners dans les ports et aéroports, une mesure dont l'application aux Antilles pourrait changer la donne.

Cette réunion, la troisième du genre depuis novembre 2025, avait été convoquée à la suite de l'assassinat de Mehdi Kessaci à Marseille le 16 novembre dernier, frère d'un militant anti-drogue. Elle a servi de cadre pour un point d'étape sur les mesures décidées fin 2025 et pour lancer de

nouvelles initiatives. Autour du président, étaient présents le Premier ministre Sébastien Lecornu, ainsi que les ministres Gérald Darmanin (Justice), Laurent Nuñez (Intérieur), Amélie de Montchalin (Comptes publics), Stéphanie Rist (Santé), Naïma Moutchou (Outre-mer) et un représentant des Affaires étrangères.

L'Élysée a rapporté qu'Emmanuel Macron a insisté sur la nécessité d'apporter aux Antilles « *des moyens humains, techniques et interministériels à la hauteur* » du nombre élevé de « *narchomicides* » enregistrés en 2025. Il a pointé particulièrement la situation à Fort-de-France en Martinique et à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe. Emmanuel Macron a annoncé sa venue “dans les prochains mois” aux Antilles afin de faire un point d'étape.

*Le président a exigé « sous un mois » un « plan d'urgence sur les quatre îles »*

Cette focalisation sur la région se justifie par les chiffres. Les Antilles françaises sont une porte d'entrée majeure pour la cocaïne sud-américaine vers l'Europe. En 2023, les douanes avaient déjà saisi plus de 10 tonnes de cocaïne, puis 28,3 tonnes saisies en 2024, et nouveau record avec 35,7 tonnes pour l'année 2025. Et les arrestations se comptent par centaines chaque année. Les trafiquants exploitent les vastes zones maritimes, les côtes découpées des îles et le trafic aérien régional.

# Le scanner, arme stratégique

La mesure phare annoncée par le président de la République est l'investissement « *de façon massive* » dans des scanners pour les ports et aéroports. Emmanuel Macron a critiqué une approche trop centrée sur le contrôle des passagers (« mules »). Les narcotrafiquants n'ont eu qu'à déporter leur activité vers le fret maritime et aérien.

L'équipement systématique en scanners de haute technologie dans les ports de Guadeloupe Martinique Saint-Martin et Saint-Barthélemy représente un changement de paradigme. Sur le fret maritime, l'outil scanner permettra d'inspecter en plus grand nombre les conteneurs et les véhicules au sein des ports de Pointe-à-Pitre, Gustavia, Marigot et Fort-de-France, sans paralyser l'activité économique « légitime ».

Son déploiement dans les aéroports internationaux (Maryse-Condé en Guadeloupe, Aimé-Césaire en Martinique, Grand-Case à Saint-Martin) ciblera à la fois les bagages et le fret. Ainsi seront visés les flux directs vers l'Hexagone ou les liaisons interîles.

Cette capacité de contrôle aléatoire et massive rendra l'acheminement de grosses quantités bien plus risqué pour les réseaux criminels et aurait ainsi un effet dissuasif qui les forcera à abandonner certaines routes ou leurs modes opératoires.

Le président a exigé « *sous un mois* » un « *plan d'urgence sur les quatre îles* » (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy) avec une « *coopération régionale intensifiée immédiatement* » avec les pays voisins et les partenaires d'Amérique.

Le dispositif complet comprend également des « *opérations coup de*

*poing* » dès « *les prochains jours* » dans plusieurs aéroports, y compris dans l'Hexagone pour les vols en provenance des Antilles. Une campagne de sensibilisation nationale sur les ravages de la consommation sera mise en œuvre d'ici la fin du premier trimestre 2026.

Un volet judiciaire international afin de « *localiser et neutraliser judiciairement* » les commanditaires basés à l'étranger, et des réformes législatives portées par Gérald Darmanin pour désengorger les tribunaux seront activées.

L'annonce de ce plan technique et sécuritaire renforcé marque une prise en compte officielle de la vulnérabilité spécifique des Antilles. Son efficacité se jugera à la rapidité de son déploiement sur le terrain et à son impact sur les saisies et la violence des trafics.